



---

**OSISKO METALS INCORPORATED**

**RAPPORT DE GESTION**

**POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LE 30 JUIN 2026**

---

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») reflète l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière d'Osisko Metals Incorporated (« Osisko », « Métaux Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois et six mois terminés les 30 juin 2026 et 2025 et les notes y afférentes (les « états financiers »). Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Le rapport de gestion et les états financiers sont disponibles sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko ([www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)).

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 6 août 2026, soit la date à laquelle le conseil a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « *Mise en garde à l'égard des informations prospectives* ».

## DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 10 mai 2000 et les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») le 22 août 2001 dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société. Le 23 mai 2017, la Société a été prorogée de l'Alberta à la Colombie-Britannique. Le 13 juin 2025, la Société a été prorogée de la Colombie-Britannique à l'Ontario et est actuellement régie par la *Business Corporations Act* (Ontario). En lien avec le passage de la Société à la Bourse de Toronto (« TSX »), les actions ordinaires ont cessé d'être négociées à la TSXV à la fermeture des bureaux le 21 août 2025 et ont commencé à être négociées à la TSX sous le même symbole « OM » à l'ouverture des marchés le 22 août 2025. Les actions ordinaires sont également inscrites à la Bourse de Francfort sous le symbole « OB5 » et à l'OTCQX Best Market sous le symbole « OMZNF ».

Métaux Osisko est une société d'exploration et d'évaluation centrée sur des projets de métaux de base au Canada. Son objectif est de se positionner dans des juridictions minières reconnues pour leur richesse en minéraux, leur métallurgie éprouvée, leurs infrastructures, leur cadre réglementaire favorable et leur stabilité politique. La Société ambitionne de devenir une entreprise dominante dans le développement des métaux de base au Canada.

---

### Stratégie d'exploration

Le projet phare d'Osisko est sa participation à 100 % dans une ancienne mine de cuivre située à proximité de la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal (le « projet de cuivre Mines Gaspé »). Le Québec — l'une des juridictions les plus favorables à l'industrie minière en Amérique du Nord — possède un riche historique de production de cuivre. Le projet de cuivre Mines Gaspé offre à Métaux Osisko une exposition importante au cuivre, qui est le principal minéral critique essentiel au développement d'énergies vertes et renouvelables dans le cadre de la transition mondiale vers la décarbonation.

Toutes les infrastructures de soutien nécessaires pour la réouverture potentielle du projet de cuivre Mines Gaspé sont déjà en place, incluant des routes d'accès goudronnées. La route 198 relie Murdochville à la ville côtière de Gaspé, qui offre un accès à un port en eau profonde ainsi qu'un accès ferroviaire. Un accès portuaire au golfe du Saint-Laurent est aussi disponible à proximité, à Sainte-Anne-des-Monts. Le site est par ailleurs bien desservi par Hydro-Québec, avec une sous-station électrique située sur place pour fournir de l'énergie hydroélectrique renouvelable.

De plus, Métaux Osisko travaille également avec son partenaire en coentreprise, une filiale d'Appian Natural Resources Fund III LP (« Appian »), un fonds conseillé par Appian Capital Advisory LLP, dans le cadre de l'avancement du projet Pine Point, un ancien camp minier producteur de zinc situé près de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest (le « projet Pine Point »).

## MISES À JOUR DES ÉVÈNEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE ET ULTÉRIEUREMENT

---

### Développement de l'entreprise :

Le 5 janvier 2026, la Société a annoncé la nomination de M. Jeff Hussey, géo., au poste de chef des opérations de la Société.

Le 5 mars 2026, la Société a annoncé la nomination de Mme Victoria Vargas au conseil d'administration.

Le 28 mai 2026, la Société a annoncé la nomination de M. Keith McKay au conseil d'administration.

---

### Financements :

Le 13 juillet 2026, la Société a annoncé que Glencore Canada Corporation (« Glencore »), le détenteur de la débenture convertible garantie de premier rang de 25 000 000 \$ US de la Société datée du 14 juillet 2023 (la « débenture convertible »), avait exercé son droit de convertir

la débenture convertible en titres de la Société conformément à ses modalités. En lien avec la conversion : (i) 88 962 500 unités de la Société (les « unités »), chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription de capital »), ont été émises suivant la conversion du montant de capital impayé de la débenture convertible à un prix de conversion de 0,40 \$ par unité, donnant lieu à l'émission de 88 962 500 actions ordinaires et de 44 481 250 bons de souscription de capital; et (ii) 6 862 444 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription d'intérêt »), ont été émises suivant la conversion des intérêts cumulés et impayés sur la débenture convertible, à un prix de conversion de 1,58 \$ par unité, donnant lieu à l'émission de 6 862 444 actions ordinaires et de 3 431 222 bons de souscription d'intérêt. Chaque bon de souscription d'intérêt permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 1,68 \$ par action ordinaire.

Glencore a par la suite choisi d'exercer tous les bons de souscription de capital sans décaissement, à un prix d'exercice de 0,46 \$ par action ordinaire, donnant lieu à l'émission d'un total de 32 301 860 actions ordinaires à Glencore.

---

### Faits saillants d'exploration :

Du 1<sup>er</sup> janvier 2026 à la date du présent rapport de gestion, la Société a progressé sur les points clés suivants :

- Le 15 janvier 2026, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 748 mètres à une teneur moyenne de 0,27 % de cuivre (« Cu ») sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 22 janvier 2026, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 738 mètres à une teneur moyenne de 0,31 % Cu sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Le 5 février 2026, la Société a annoncé les premiers résultats suivant le lancement de la réévaluation du gîte du mont Porphyre sur le projet de cuivre Mines Gaspé, découvert en 1994 lors de travaux d'exploration effectués sur le site minier par Noranda inc. Le « projet d'exploration porphyrique en profondeur » d'Osisko, planifié pour 2026, comprendra un nouveau programme de forage profond, une réanalyse de carottes de forage historiques, et une nouvelle modélisation des informations historiques ayant pour but de définir une estimation de ressources minérales présumées (au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »)) pour le gîte de Cu-Mo du mont Porphyre d'ici la fin de l'année. La réanalyse des carottes de forage historiques provenant du sondage 30-0943 a livré un résultat de 852,0 mètres titrant des moyennes de 0,70 % Cu, 2,92 g/t d'argent (« Ag ») et 0,062 % Mo (0,95 % en équivalent cuivre (« éq.Cu »)) de 998,0 à 1850,0 mètres, ce qui confirme les résultats historiques obtenus antérieurement.
- Le 25 février 2026, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 51 mètres à une teneur moyenne de 1,24 % Cu dans le prolongement sud sur le projet de cuivre Mines Gaspé, ainsi que 92,9 mètres à une teneur moyenne de 0,35 % Cu dans un sondage historique situé à 625 mètres au sud du modèle de l'estimation des ressources minérales de 2024 (l'« ERM de 2024 »).
- Le 14 avril 2026, la Société a annoncé une estimation de ressources minérales mise à jour (l'« ERM mise à jour ») pour le projet de cuivre Mines Gaspé à la suite de 118 000 mètres de forage complétés en 2025. Voir la rubrique « *Mise à jour de l'estimation des ressources minérales de 2026 pour le projet de cuivre Mines Gaspé* » ci-dessous pour obtenir tous les détails concernant l'ERM mise à jour.
- Le 9 juin 2026, la Société a annoncé qu'elle avait recoupé 80 mètres à une teneur moyenne de 1,93 % Cu dans le prolongement sud sur le projet de cuivre Mines Gaspé, ainsi que 76,5 mètres à une teneur moyenne de 0,35 % Cu dans le secteur du prolongement sud sur le projet de cuivre Mines Gaspé.

Des renseignements additionnels concernant les résultats de forage, les cartes et les tableaux relatifs au projet de cuivre Mines Gaspé sont disponibles sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko ([www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)).

---

### Performance globale :

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2026, la Société a engagé environ 13,1 millions de dollars en dépenses d'exploration et d'évaluation et 120 000 \$ en acquisitions d'immobilisations corporelles. Au cours de la même période, la Société a engagé 18,7 millions de dollars en frais généraux et administratifs (y compris les salaires et les avantages sociaux, dont 13 millions de dollars en charges hors caisse).

Le programme de forage 2025 a réussi à convertir et à augmenter l'étendue de l'ERM de 2024 dans les catégories des ressources mesurées et indiquées, et à ajouter d'importantes nouvelles ressources présumées à plus haute teneur plus au sud. Un programme de forage de 60 000 mètres de plus a débuté en mai 2026 dans le but de convertir les ressources présumées résiduelles à la catégorie indiquée et de repousser les limites du gîte au sud-ouest, en direction de l'ancienne fosse du mont Needle. Par ailleurs, le programme *Deep Porphyry Exploration* (« DPEX ») testera les profondeurs du gîte du mont Porphyre, en préparation d'une estimation des ressources minérales présumées pour ce gîte, qui sera intégrée à la prochaine mise à jour de l'ERM pour le projet de cuivre Mines Gaspé. Avec davantage de forage 2026, il existe également un fort potentiel de convertir en matériel minéralisé des roches actuellement considérées stériles au sein de la fosse en direction du mont Needle. Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2026, Osisko a foré un total de 17 944 mètres dans 45 sondages sur le projet de cuivre Mines Gaspé. Aucun forage important n'a eu lieu sur le projet Pine Point au cours de la période. La direction estime que ces éléments fondamentaux constituent une base solide nécessaire à la construction d'une société minière susceptible de générer de la valeur pour ses actionnaires au fil du temps. Voir le tableau 1 à la rubrique « *Mise à jour de l'estimation des ressources minérales de 2026 pour le projet de cuivre Mines Gaspé* » du présent rapport de gestion pour la teneur et la quantité de chaque catégorie de ressources minérales incluses dans les informations susmentionnées.

## 1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Les propriétés minières de la Société situées au Canada sont résumées ci-dessous :

| Propriétés d'exploration poursuivies | Localisation              | Statut                          |
|--------------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| Projet de cuivre Mines Gaspé         | Québec                    | Détenu à 100 %                  |
| Projet Pine Point                    | Territoires du Nord-Ouest | Détenu à 50 % <sup>(1,2)</sup>  |
| Projet Popelogan                     | Nouveau-Brunswick         | Entente d'option <sup>(3)</sup> |
| Autres propriétés                    | Nouveau-Brunswick         | Détenues à 100 % <sup>(2)</sup> |

### Remarques :

1. Pine Point Mining Limited (« PPML ») est une coentreprise détenue conjointement par la Société et Appian, qui détient le projet Pine Point. En date des présentes, la Société détenait une participation en capitaux propres d'environ 50 % dans PPML. Conformément aux modalités de l'entente d'investissement modifiée et de l'entente de coentreprise modifiée et mise à jour (chacune telle que définie dans les présentes), il a été convenu qu'Appian financera (par l'entremise d'appels de fonds) les coûts d'exploration et de mise en valeur du projet Pine Point jusqu'à ce qu'elle ait acquis une participation de 65 % dans PPML. Conformément aux modalités de l'entente de coentreprise modifiée et mise à jour, la Société a le droit de nommer deux des cinq membres du conseil de PPML. Voir la section « Activités relatives aux propriétés minières – Projet Pine Point – Transaction avec Appian ».
2. Les propriétés situées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Brunswick ne sont pas considérées comme des terrains importants pour la Société (au sens du Règlement 43-101).
3. Le 9 janvier 2026, Osisko a conclu une entente d'option avec M. Gilles Gallant et Mme Huguette Gallant pour le projet Popelogan au Nouveau-Brunswick (Canada) afin d'acquérir une participation à 100 % dans la propriété sur une période de 48 mois à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026. Voir la section 2 ci-dessous, qui décrit l'entente.

En date des présentes, la seule propriété importante de la Société au sens du Règlement 43-101 est le projet de cuivre Mines Gaspé.

### Mise à jour de l'estimation des ressources minérales de 2026 pour le projet de cuivre Mines Gaspé

L'ERM mise à jour (tableau 1) englobe, selon le scénario de base, des ressources délimitées dans une fosse constituées de **1 834 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,27 % Cu (0,32 % éq.Cu)** dans les catégories mesurée et indiquée (M&I) et **239 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,41 % Cu (0,46 % éq.Cu)** dans la catégorie présumée. Les ressources M&I mises à jour présentées dans le rapport technique Mines Gaspé représentent une augmentation de 119 % du contenu en cuivre métallique par rapport aux ressources indiquées de l'estimation précédente. Ces ressources M&I délimitées dans une fosse constituent l'un des plus grands gîtes de cuivre-molybdène non développés en Amérique du Nord, avec 10,8 milliards de livres (4,88 millions de tonnes) de cuivre contenu, ainsi que des quantités appréciables de molybdène (673 millions de livres) et d'argent (93 millions d'onces). Les ressources présumées indiquent un potentiel supplémentaire de 2,2 milliards de livres (0,98 million de tonnes) de cuivre contenu, 83 millions de livres de molybdène et 14 millions d'onces d'argent.

### Scénario de base de l'estimation des ressources minérales de 2026

| Catégorie      | Seuil de coupure       | Seuil de coupure   | Tonnes         | Éq.Cu       | Cu          | Mo           | Ag          | Cu            | Cu           | Mo           | Mo           | Ag          |
|----------------|------------------------|--------------------|----------------|-------------|-------------|--------------|-------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
|                | % éq.Cu <sup>(1)</sup> | NSR <sup>(2)</sup> | Mt             | %           | %           | %            | g/t         | Mlbs          | kt           | Mlbs         | kt           | Moz         |
| Mesurées       | 0,16                   | 11,71 \$           | 136,5          | 0,42        | 0,37        | 0,014        | 1,98        | 1 128         | 512          | 41,9         | 19,0         | 8,7         |
| Indiquées      | 0,16                   | 11,71 \$           | 1 697,7        | 0,32        | 0,26        | 0,017        | 1,54        | 9 639         | 4373         | 631,3        | 286,4        | 84,1        |
| <b>M&amp;I</b> | <b>0,16</b>            | <b>11,71 \$</b>    | <b>1 834,2</b> | <b>0,32</b> | <b>0,27</b> | <b>0,017</b> | <b>1,57</b> | <b>10 766</b> | <b>4 883</b> | <b>673,2</b> | <b>305,4</b> | <b>92,8</b> |
| Présumées      | 0,16                   | 11,71 \$           | 238,8          | 0,46        | 0,41        | 0,016        | 1,88        | 2 158         | 979          | 82,9         | 37,6         | 14,5        |

### Remarques :

1. Les teneurs en éq.Cu sont présentées uniquement à titre indicatif et ont pour but d'exprimer la valeur combinée du cuivre, du molybdène et de l'argent en une seule teneur en cuivre. Les teneurs en éq.Cu sont calculées en utilisant des prix à long terme pour les métaux de 4,50 \$ US/lb de cuivre, 20,00 \$ US/lb de molybdène, et 45,00 \$ US/oz d'argent, et en intégrant des hypothèses pour les récupérations métallurgiques, les facteurs de métaux payables, les frais de fonte et d'affinage, les coûts de transport et les redevances. Ainsi, le calcul de la teneur en éq.Cu est essentiellement basé sur les valeurs à la sortie de la fonderie (net smelter return ou « NSR »). La valeur NSR pour chaque métal est estimée en appliquant les récupérations métallurgiques, les facteurs payables, les prix des métaux et les frais de fonte, d'affinage, de transport et les pénalités applicables aux teneurs en place pour chaque métal. Les teneurs en éq.Cu sont déterminées à l'aide d'une relation de régression linéaire établie entre la teneur en cuivre et la valeur NSR du cuivre, exprimée de la façon suivante :

- $Teneur\ en\ Cu\ (\%) = (1,4669 + NSR\_Cu) / 8235,6$
- La teneur en équivalent cuivre est ensuite calculée en substituant la valeur NSR totale (Cu + Mo + Ag) pour la valeur NSR du cuivre dans l'équation de régression, de la façon suivante :
- $Teneur\ en\ \acute{e}q.Cu\ (\%) = (1,4669 + NSR\_Cu + NSR\_Mo + NSR\_Ag) / 8235,6$
- Selon les hypothèses NSR appliquées, cette relation peut être simplifiée de la façon suivante :  
 $\acute{E}q.Cu\ (\%) = Cu\ (\%) + 3,40327 \times Mo\ (\%) + 0,00008 \times Ag\ (g/t)$

2. Les facteurs d'équivalence pour le molybdène et l'argent sont établis en fonction de la contribution NSR relative de chaque métal par rapport au cuivre selon les hypothèses décrites ci-dessus. Le seuil de coupure NSR est exprimé en dollars américains et correspond à la teneur de coupure en  $\acute{e}q.Cu$  établie en utilisant la formule simplifiée  $NSR\ (\$ US/t) = (8235,6 \times \acute{e}q.Cu\ \% - 1,4669)$
3. Les personnes qualifiées indépendantes aux fins de l'ERM mise à jour, tel que défini dans le Règlement 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., de Ressources PLR inc., avec des contributions de François Le Moal, ing., de G Services Miniers pour l'optimisation des seuils de coupure et des tracés de fosses, et Christian Laroche, ing., de Synectiq, pour les paramètres métallurgiques. La date d'effet de l'ERM mise à jour est le 17 janvier 2026.
4. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Aucune évaluation économique de ces ressources minérales n'a été réalisée. La quantité et la teneur des ressources présumées présentées dans cette ERM mise à jour sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de forage réalisé pour définir ces ressources présumées comme étant des ressources indiquées. Toutefois, il est raisonnable de s'attendre à ce que la majeure partie des ressources présumées puissent être converties à la catégorie des ressources indiquées en poursuivant le forage.
5. Les personnes qualifiées n'ont connaissance d'aucun enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, financier, ou de tout autre enjeu pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'ERM mise à jour.
6. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes). Les contenus en métaux sont présentés en pourcentage, en livres ou en tonnes. Les nombres de tonnes métriques et de livres ont été arrondis et tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis.
7. Les définitions et les lignes directrices de l'ICM pour les estimations de ressources minérales ont été suivies.

Cette ERM mise à jour pour le projet de cuivre Mines Gaspé continue d'augmenter les ressources en raison des éléments suivants :

1. Des estimations de prix plus élevés à long terme pour le cuivre;
2. Une réinterprétation géologique du gîte qui a permis de prolonger le système minéralisé vers le sud, au-delà du système de stockwerk porphyrique du mont Copper, dans une minéralisation disséminée stratiforme de type remplacement dans des skarns et des cornéennes avec altération potassique (porcellanites). Ce type de minéralisation reste ouvert vers le sud et en direction du mont Needle au sud-ouest;
3. Une réduction de la teneur de coupure, de 0,12 % Cu à 0,09 %  $\acute{e}q.Cu$ , en raison des estimations de prix plus élevés à long terme pour les métaux, du taux de production plus élevé estimé pour la mine, et du remplacement du broyeur semi-autogène (SAG) par des cylindres de broyage à haute pression (HPGR) dans le circuit de broyage (voir le tableau 3 qui résume les paramètres du tracé de fosse Whittle).

---

### Paramètres généraux de l'estimation des ressources minérales mise à jour

L'ERM mise à jour n'inclut pas pour l'instant la minéralisation connue dans le secteur de la fosse historique du mont Needle, ni dans les zones de skarn B et C sous-jacentes. En s'appuyant sur l'information publiée dans cette ERM mise à jour et sur le mont Porphyre, un programme de forage d'un minimum de 60 000 mètres a commencé en mai 2026 et aura pour but de : 1) convertir les ressources présumées résiduelles à la catégorie indiquée; 2) augmenter l'étendue vers le haut de la minéralisation de type skarn de la zone C et de la zone B peu profonde en direction du mont Needle, ce qui impliquera de réaliser du forage intercalaire au sein du tracé de fosse mis à jour et de tester la présence de minéralisation supplémentaire au-delà des limites actuelles de la fosse au sud et au sud-ouest, et 3) tester les extensions en profondeur du gîte du mont Porphyre, situé en profondeur, au nord-est de la fosse du mont Copper.

Le tracé de fosse actuellement modélisé dans Whittle s'étend de la fosse du mont Copper actuellement remplie d'eau vers la base du mont Needle Est au sud. D'autres travaux de forage, de modélisation géologique et d'optimisation de la fosse seront nécessaires pour préciser les limites de la fosse. Il existe un excellent potentiel de réduire le ratio de découverte en optimisant le tracé de fosse modélisé et en convertissant en matériel minéralisé des roches actuellement classées dans les stériles au sein de la fosse, en direction du mont Needle. La Société évaluera les futures limites de la fosse et la possibilité de reconfigurer l'aménagement actuel du site afin de minimiser les perturbations et assurer la protection et la sécurité des résidents de Murdochville et de l'environnement immédiat.

---

### Sensibilité des ressources minérales

Le tableau ci-dessous présente les ressources établies selon différents seuils de coupure dans la fosse au sein d'un tracé de fosse modélisé à un seuil de coupure de 0,09 % Cu; le seuil de coupure des ressources dans le scénario de base présenté est donc de 0,16 % Cu et est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Estimations des ressources minérales selon différentes teneurs de coupure

| Catégorie        | Seuil de coupure (% éq.Cu) | NSR<br>Seuil de coupure (\$ US) | Tonnage (Mt) | Ratio de découverte | Teneur      |              | Ressources en cuivre métallique |              |
|------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------|---------------------|-------------|--------------|---------------------------------|--------------|
|                  |                            |                                 |              |                     | Cu (%)      | Mo (%)       | Mlbs                            | kt           |
| <b>M&amp;I</b>   | <b>0,09</b>                | <b>5,95</b>                     | <b>2 342</b> | <b>1,03</b>         | <b>0,23</b> | <b>0,014</b> | <b>12 000</b>                   | <b>5 444</b> |
| <b>Présumées</b> | <b>0,09</b>                | <b>5,95</b>                     | <b>287</b>   |                     | <b>0,36</b> | <b>0,014</b> | <b>2 264</b>                    | <b>1 027</b> |
| M&I              | 0,10                       | 6,77                            | 2 283        | 1,08                | 0,24        | 0,014        | 11 893                          | 5 396        |
| Présumées        | 0,10                       | 6,77                            | 280          |                     | 0,36        | 0,015        | 2 252                           | 1 022        |
| M&I              | 0,11                       | 7,59                            | 2 218        | 1,14                | 0,24        | 0,015        | 11 759                          | 5 335        |
| Présumées        | 0,11                       | 7,59                            | 273          |                     | 0,37        | 0,015        | 2 238                           | 1 015        |
| M&I              | 0,12                       | 8,42                            | 2 147        | 1,21                | 0,25        | 0,015        | 11 600                          | 5 263        |
| Présumées        | 0,12                       | 8,42                            | 265          |                     | 0,38        | 0,015        | 2 222                           | 1 008        |
| M&I              | 0,13                       | 9,24                            | 2 070        | 1,29                | 0,25        | 0,015        | 11 416                          | 5 180        |
| Présumées        | 0,13                       | 9,24                            | 259          |                     | 0,39        | 0,015        | 2 208                           | 1 002        |
| M&I              | 0,14                       | 10,06                           | 1 993        | 1,37                | 0,26        | 0,016        | 11 216                          | 5 089        |
| Présumées        | 0,14                       | 10,06                           | 253          |                     | 0,39        | 0,015        | 2 194                           | 995          |
| M&I              | 0,15                       | 10,89                           | 1 912        | 1,47                | 0,26        | 0,016        | 10 995                          | 4 989        |
| Présumées        | 0,15                       | 10,89                           | 246          |                     | 0,40        | 0,016        | 2 177                           | 988          |
| <b>M&amp;I</b>   | <b>0,16</b>                | <b>11,71</b>                    | <b>1 834</b> | <b>1,57</b>         | <b>0,27</b> | <b>0,017</b> | <b>10 766</b>                   | <b>4 883</b> |
| <b>Présumées</b> | <b>0,16</b>                | <b>11,71</b>                    | <b>239</b>   |                     | <b>0,41</b> | <b>0,016</b> | <b>2 158</b>                    | <b>979,3</b> |
| M&I              | 0,17                       | 12,53                           | 1 755        | 1,69                | 0,27        | 0,017        | 10 522                          | 4 774        |
| Présumées        | 0,17                       | 12,53                           | 231          |                     | 0,42        | 0,016        | 2 136                           | 969          |
| M&I              | 0,18                       | 13,36                           | 1 676        | 1,81                | 0,28        | 0,017        | 10 266                          | 4 658        |
| Présumées        | 0,18                       | 13,36                           | 224          |                     | 0,43        | 0,016        | 2 116                           | 960          |
| M&I              | 0,19                       | 14,18                           | 1 597        | 1,94                | 0,28        | 0,018        | 9 997                           | 4 536        |
| Présumées        | 0,19                       | 14,18                           | 217          |                     | 0,44        | 0,016        | 2 094                           | 950          |
| M&I              | 0,20                       | 15,00                           | 1 517        | 2,09                | 0,29        | 0,018        | 9 715                           | 4 408        |
| Présumées        | 0,20                       | 15,00                           | 208          |                     | 0,45        | 0,016        | 2 068                           | 938          |

Les notes au bas du tableau 1 s'appliquent également au tableau 2 ci-dessus.

**Tableau : Paramètres et critères utilisés dans le cadre de l'estimation des ressources minérales**

Les paramètres généraux du modèle de fosse Whittle utilisés dans le cadre de l'ERM mise à jour sont les suivants :

(toutes les valeurs monétaires sont en \$ US; basé sur un débit de traitement moyen à l'usinage de 160 000 tonnes par jour)

| Paramètres économiques                                    |                    |                |
|-----------------------------------------------------------|--------------------|----------------|
| Taux de change \$ US/\$ CA                                |                    | 1,35           |
| Taux d'actualisation                                      | %                  | 8,0 %          |
| Prix du Cu                                                | \$/lb              | 4,50 \$        |
| Prix du Mo                                                | \$/lb              | 20,00 \$       |
| Prix de l'Ag                                              | \$/oz              | 45,00 \$       |
| Coût d'affinage Cu                                        | \$/lb              | 0,08 \$        |
| Coût d'affinage Mo                                        | \$/lb              | 0,00 \$        |
| Coût d'affinage Ag                                        | \$/oz              | 0,00 \$        |
| Taux de redevance                                         | % NSR              | 2,40 %         |
| Coûts liés aux concentrés                                 |                    |                |
| Transport et chargement (29,70 \$ CA)                     | \$/tmh             | 22,00 \$       |
| Coûts d'expédition (89,44 \$ CA)                          | \$/tmh             | 66,25 \$       |
| Assurances et autres coûts (16,20 \$ CA)                  | \$/tmh             | 12,00 \$       |
| Coût de traitement en fonderie – Cu                       | \$/tms             | 80,00 \$       |
| Coût de traitement en fonderie – Cu                       | \$/lb              | 0,34 \$        |
| Coût de traitement en fonderie – Mo                       | \$/tms             | 1 690,00 \$    |
| Coût de traitement en fonderie – Mo                       | \$/lb              | 1,41 \$        |
| Concentrés produits                                       |                    |                |
| Teneur du concentré de Cu                                 | %                  | 25 %           |
| Taux d'humidité du concentré                              | %                  | 8 %            |
| Teneur du concentré de Mo                                 | %                  | 58 %           |
| Taux d'humidité du concentré                              | %                  | 8 %            |
| Payables                                                  |                    |                |
| Cu payable                                                | %                  | 96,5 %         |
| Mo payable                                                | %                  | 98,0 %         |
| Ag payable                                                | %                  | 75,0 %         |
| Facteurs de récupération et de dilution                   |                    |                |
| Récupération moy. de Cu* (varie en fonction de la teneur) | %                  | 91 %           |
| Récupération moy. de Mo                                   | %                  | 72 %           |
| Récupération moy. d'Ag                                    | %                  | 65 %           |
| Dilution minière (Whittle)                                | %                  | 0 %            |
| Récupération minière (Whittle)                            | %                  | 100 %          |
| Coûts de base du matériel minéralisé                      |                    |                |
| Coût de traitement                                        | \$/t traitée       | 4,15 \$        |
| % de remaniement                                          | %                  | 10,00 %        |
| Remaniement des stocks                                    | \$/t traitée       | 0,16 \$        |
| G&A                                                       | \$/t traitée       | 0,90 \$        |
| Total                                                     | \$/t traitée       | <b>5,21 \$</b> |
| Coûts d'extraction minière                                |                    |                |
| Coût d'extraction minière dans le roc (barycentre)        | \$/t extraite      | 2,00 \$        |
| Extraction minière en vrac                                |                    | 1,30 \$        |
| Coût d'exploitation différentiel                          | \$/t extraite/15 m | 0,05 \$        |



| Valeurs NSR calculées (avant les redevances)    |               |  |                 |
|-------------------------------------------------|---------------|--|-----------------|
| NSR Cu                                          | \$/t          |  | 21,42 \$        |
| NSR Mo                                          | \$/t          |  | 4,88 \$         |
| NSR Ag                                          | \$/t          |  | 1,14 \$         |
| Valeur NSR totale                               | \$/t          |  | <b>27,44 \$</b> |
| Seuils de rentabilité (teneur en Cu)            |               |  |                 |
| Coût de base du matériel minéralisé             | \$/t          |  | 5,21 \$         |
| Coût d'extraction minière                       | \$/t extraite |  | 2,00 \$         |
| Coût de transport et frais de fonderie          | \$/t          |  | 1,87 \$         |
| Redevances                                      | \$/t          |  | 0,66 \$         |
| Coût total                                      | \$/t          |  | <b>9,74 \$</b>  |
| Seuil de rentabilité (teneur en Cu)             | % Cu          |  | 0,111 %         |
| Seuil de rentabilité à l'usinage                | \$/t          |  | 7,74 \$         |
| Seuil de rentabilité à l'usinage (teneur en Cu) | % Cu          |  | 0,088 %         |
| Paramètres géotechniques                        |               |  |                 |
| Angle inter-rampe dans le roc                   | degrés        |  | 48              |
| Payabilité nette                                |               |  |                 |
| Payabilité nette Cu                             | %             |  | 87,1 %          |
| Payabilité nette Mo                             | %             |  | 91,0 %          |
| Payabilité nette Ag                             | %             |  | 75,0 %          |

\*Le seuil de rentabilité à l'usinage diminue à environ 5,95 \$/t à des teneurs plus basses (p. ex., 0,09 % Cu et 0,008 % Mo), puisque les récupérations et les métaux payables plus bas réduisent les coûts de transport et de traitement en fonderie effectifs, ce qui abaisse le seuil de coupure. Les résultats présentés ci-dessus ont été calculés à des teneurs moyennes de 0,27 % Cu et 0,017 % Mo.

#### Remarques :

1. Les ressources sont présentées avant dilution et in situ pour un scénario d'exploitation par fosse à ciel ouvert et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique. Le tracé de fosse servant à délimiter les ressources a été développé avec des angles de pente globaux dans les fosses de 48 degrés dans le socle rocheux et le mort-terrain. L'optimisation des fosses en vue de générer les tracés de fosse servant à délimiter les ressources a été effectuée à l'aide du logiciel Geovia Whittle 2022.
2. Le modèle de l'ERM mise à jour a été préparé à l'aide du logiciel LeapFrog Edge v.2025.3.1 et est basé sur les résultats de 2 793 sondages et 208 043 échantillons. La base de données de forage inclut les récents travaux de forage totalisant 159 212 mètres en 238 sondages (Métaux Osisko 2022-2025) et intègre les travaux de forage historiques totalisant 570 422 mètres en 2 555 sondages (Glencore Canada 2019, Xstrata 2011-2012, Noranda 1998 et auparavant). La vérification des données de forage a été effectuée en vérifiant la cohérence des données mais non leur exactitude; les journaux de sondage d'origine et les certificats de laboratoire n'étaient disponibles que pour les sondages de 2011, 2012, 2019 et 2022 à 2025. La date limite pour la base de données de forage a été fixée au 17 janvier 2026. Le modèle inclut 17 domaines minéralisés, dont un constitué de la zone de stockwerk du mont Copper et les 16 autres définis par la minéralisation stratiforme dans les skarns et les porcellanites. Les domaines à plus haute teneur dans les horizons de skarn (à plus de 1 % Cu) ont aussi été divisés en huit sous-domaines avec des limites fermes afin d'éviter un étalement des teneurs (« grade smearing ») dans les lithologies avoisinantes à plus basse teneur lors de l'interpolation.
3. Des composites de 5 à 10 mètres de long ont été générés à l'intérieur des volumes minéralisés. En tout, 40 142 composites ont été générés. L'écrêtage des teneurs élevées a été effectué sur les données d'analyse regroupées en composites. Les composites ont été écrêtés à des teneurs de 2,3 % pour le Cu, 0,20 % pour le Mo, et 10 g/t pour l'Ag dans la zone de stockwerk du mont Copper, à des teneurs entre 1,70 % et 12,50 % Cu, entre 0,025 % et 0,30 % Mo, et entre 15 g/t et 85 g/t Ag dans les domaines de skarn et/ou de sulfures massifs, et à des teneurs entre 1,00 % et 2,00 % Cu, entre 0,03 % et 0,50 % Mo, et entre 10 g/t et 60 g/t Ag dans les domaines de porcellanite.
4. Les ressources minérales délimitées dans une fosse du scénario de base sont présentées à un seuil de coupure de 0,16 % éq.Cu sous forme de sulfures au sein d'un tracé de fosse conceptuelle basé sur un seuil de coupure de 0,09 % éq.Cu. Les seuils de coupure seront réévalués sur une base continue en fonction des conditions du marché et des coûts futurs.
5. Le cuivre contenu dans les ressources inclut uniquement le cuivre sous forme de sulfures; le cuivre soluble (sous forme d'oxydes et de carbonates) des zones oxydées en surface a été exclu. Pour cette ERM mise à jour, il a été supposé que seul le cuivre contenu sous forme de sulfures pourrait avoir un potentiel économique.
6. Les valeurs de densité relative ont été estimées à l'aide des données de forage historiques et des données issues des travaux de forage d'Osisko (2022 à 2025). En tout, 57 023 valeurs de densité relative ont été compilées et les valeurs ont été interpolées pour la plupart des solides minéralisés et une valeur fixe a été utilisée lorsque la quantité de données était insuffisante pour permettre l'interpolation; les valeurs de densité relative varient de 2,46 à 3,99 et la valeur moyenne est de 2,77 tonnes/mètre cube. Les lithologies stériles environnantes se sont vu attribuer une valeur moyenne basée sur l'ensemble des échantillons mesurés.
7. Le tracé de fosse modélisé du scénario de base mesure 2 300 X 3 200 mètres et atteint une profondeur maximale d'environ 1 150 mètres.
8. L'estimation des ressources du modèle de teneurs a été calculée à partir des données de forage selon une méthode d'interpolation par krigeage ordinaire (« OK ») sur un modèle de sous-blocs avec des blocs mesurant 15 m x 15 m x 15 m et des sous-blocs mesurant 1 m x 1 m x 1 m.
9. Les catégories de ressources minérales mesurées, indiquées et présumées se limitent aux secteurs où l'espacement de forage est de moins de 60 mètres, 120 mètres et 300 mètres, respectivement, et qui montrent une continuité raisonnable de la géologie et des teneurs.



---

## Mise en garde concernant les teneurs en équivalent cuivre

Cette mise à jour de l'ERM délimitée dans une fosse utilise un seuil de coupure mathématique plus bas de 0,09 % éq.Cu pour l'optimisation du tracé de fosse, et un seuil de coupure de 0,16 % éq.Cu aux fins de la présentation de l'estimation des ressources en fosse du scénario de base. Les ressources du scénario de base, mises en évidence pour ne pas tenir compte du matériel marginal à plus basse teneur, reflètent un seuil de coupure conservateur plus élevé de 0,16 % éq.Cu. Le seuil de coupure mathématique plus bas de 0,09 % éq.Cu est basé sur les coûts de production estimés, les valeurs NSR et des prix à long terme pour les métaux faisant consensus, de 4,50 \$ US/lb de cuivre, 20 \$ US/lb de molybdène et 45 \$ US/oz d'argent (voir le tableau ci-dessus pour les paramètres détaillés). Les ressources ont été estimées en utilisant les données de forage historiques recueillies entre les années 1950 et 2019, ainsi que 160 000 mètres de forage complétés par la Société entre 2022 et 2025, et les résultats d'essais métallurgiques et de comminution supplémentaires obtenus en 2025.

---

## Personnes qualifiées

L'ERM mise à jour et les renseignements techniques présentés à la rubrique « Mise à jour de l'estimation des ressources minérales de 2026 pour le projet de cuivre Mines Gaspé » sont étayés et qualifiés dans leur intégralité par le texte intégral du rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report on the Gaspé Copper Project, with an Updated Mineral Resource Estimate for the Copper Mountain Deposit, Québec, Canada* » daté du 28 mai 2026 (date d'effet : 17 janvier 2026) (le « rapport technique Mines Gaspé »). Le rapport technique Mines Gaspé a été préparé pour la Société par Pierre-Luc Richard, géo., de Ressources PLR inc., avec des contributions de François Le Moal, ing., de G Services Miniers (seuils de coupure et optimisation des tracés de fosses), et Christian Laroche, ing., de Synectic (paramètres métallurgiques). Chaque auteur est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et est indépendant de la Société aux fins de l'article 1.5 du Règlement 43-101. Une copie électronique du rapport technique Mines Gaspé est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko.

---

## 2. ACTIVITÉS RELATIVES AUX PROPRIÉTÉS MINIÈRES

En date du 30 juin 2026, la Société détenait un projet important, le projet de cuivre Mines Gaspé. Le projet de cuivre Mines Gaspé est situé dans la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal. La Société détient également une participation dans le projet Pine Point situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest au Canada, entre Hay River à l'ouest et Fort Resolution à l'est. De plus amples détails sur la propriété importante de la Société, ainsi que des renseignements supplémentaires sur le projet Pine Point, sont présentés ci-dessous.

La Société détient également des claims au Nouveau-Brunswick qui sont considérés non significatifs aux fins de la présentation de l'information.

---

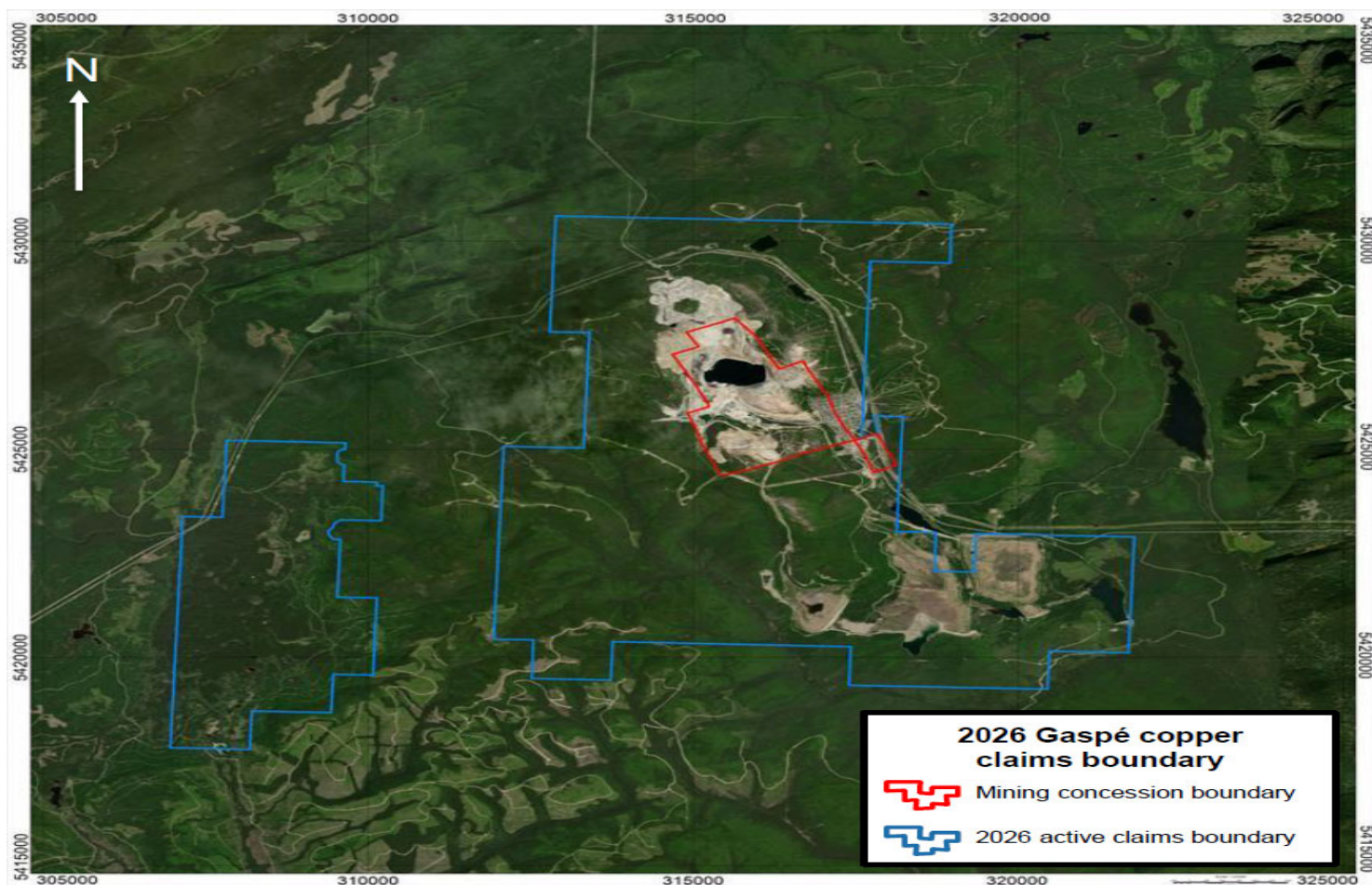
### Projet de cuivre Mines Gaspé

Le projet de cuivre Mines Gaspé est détenu à 100 % par la Société et est le plus grand gîte de cuivre-molybdène non développé dans l'Est de l'Amérique du Nord. Cette ancienne mine de cuivre est située à proximité de la communauté de Murdochville dans la péninsule gaspésienne de l'Est du Québec, à environ 825 kilomètres à l'est de Montréal.

Le 25 mars 2022, la Société a signé une feuille de modalités contraignante avec Glencore prévoyant, entre autres choses, l'octroi d'une option à Métaux Osisko (l'« option Gaspé ») lui permettant d'acquérir une participation de 100 % dans le projet de cuivre Mines Gaspé situé près de Murdochville au Québec. Le 8 juillet 2022, la Société a avisé Glencore de l'exercice de l'option Gaspé, et Glencore et la Société ont conclu une convention d'acquisition d'actif visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet de cuivre Mines Gaspé (la « convention d'acquisition »).

Le 14 juillet 2023, Métaux Osisko a conclu l'acquisition du projet de cuivre Mines Gaspé. En lien avec cette transaction, et en vertu des modalités de la convention d'acquisition :

- Glencore s'est vu émettre une débenture convertible garantie de premier rang de 25 millions de dollars américains, laquelle est convertible en unités au prix de 0,40 \$ l'unité. Chaque unité se composait d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription peut être exercé par Glencore à un prix d'exercice de 0,46 \$ par action ordinaire. Le 13 juillet 2026, Glencore a exercé son droit de convertir la débenture convertible en titres de la Société conformément à ses modalités. Veuillez consulter la rubrique « *Mises à jour des événements survenus au cours de la période et ultérieurement - Financements* » pour de plus amples détails.
- Glencore a conservé une redevance de 1 % du rendement net de la fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») autour de l'ancienne mine à ciel ouvert du mont Copper et une redevance de 3 % NSR sur tous les autres minéraux extraits du projet de cuivre Mines Gaspé.



- Métaux Osisko a accepté de verser une somme en espèces de 20 millions de dollars américains à Glencore au début de la production commerciale sur le projet de cuivre Mines Gaspé, qui sera incluse dans le coût de la mine lorsqu'elle deviendra exigible.
- La Société était tenue d'engager un total de 55 millions de dollars en travaux d'exploration, de développement et environnementaux, incluant les dépenses relatives à l'obtention des permis, sur une période de quatre ans ayant débuté le 25 mars 2022. À la date du présent rapport de gestion, cette obligation a été remplie.
- Métaux Osisko a conclu une entente d'approvisionnement avec Glencore prévoyant l'achat par cette dernière de 100 % de tous les concentrés de métaux produits sur le projet de cuivre Mines Gaspé.
- Métaux Osisko et Glencore ont conclu une convention relative aux droits de l'investisseur (la « convention relative aux droits de Glencore à titre d'investisseur »), en vertu de laquelle Glencore s'est vu accorder certains droits à titre d'investisseur, pourvu qu'elle maintienne certains seuils de propriété dans la Société. Entre autres choses, la convention relative aux droits de Glencore à titre d'investisseur confère à Glencore le droit de désigner un administrateur en vue de sa nomination au conseil d'administration, des droits de participation aux futures émissions de capitaux propres, des droits d'inscription conjointe et le droit de maintenir sa participation proportionnelle dans Métaux Osisko.

Des copies de la convention d'acquisition et de la convention relative aux droits de Glencore à titre d'investisseur sont disponibles sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur de la Société.

### Activités d'exploration

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2026, Osisko a foré un total de 17 944 mètres sur le projet de cuivre Mines Gaspé. La Société prévoit de réaliser au moins 60 000 mètres de forage, qui ont débuté en mai 2026, afin de tester le prolongement de l'enveloppe minéralisée vers le sud, ainsi que le potentiel pour une minéralisation de type skarn à plus haute teneur. Par ailleurs, le programme *Deep Porphyry Exploration* (« DPEX ») testera les profondeurs du gîte du mont Porphyre, en préparation d'une estimation des ressources minérales présumées pour ce gîte, qui sera intégrée à la prochaine mise à jour de l'ERM pour le projet de cuivre Mines Gaspé. Avec davantage de forage 2026, il existe également un fort potentiel de convertir en matériel minéralisé des roches actuellement considérées stériles au sein de la fosse en direction du mont Needle. Le programme de forage devrait être achevé d'ici décembre 2026.

La Société est également d'avis qu'il existe un fort potentiel d'exploration autour de la minéralisation souterraine à haute teneur sur le site, qui n'a jamais été exploitée par les anciens détenteurs et exploitants du projet de cuivre Mines Gaspé.

Des renseignements additionnels concernant les résultats de forage, les cartes et les tableaux relatifs au projet de cuivre Mines Gaspé sont disponibles sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko et sur le site Web d'Osisko ([www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)).

---

### **Projet Pine Point**

Unique parmi les autres projets miniers dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet Pine Point dispose d'infrastructures de soutien substantielles sur le site minier datant de l'époque de Cominco Limited (« Cominco ») et dans la région. Ceci comprend une route d'accès pavée intégrée au réseau gouvernemental, approximativement 100 km de chemins de halage (25 mètres en largeur) sur le site, et une sous-station hydroélectrique en fonction au centre du projet Pine Point. Hay River se trouve à 91 km à l'ouest de l'ancienne ville de Pine Point, en empruntant la route nationale 5, et est considérée comme le centre économique et d'infrastructures du Nord, qui dispose d'un terminal ferroviaire du CN et d'un accès routier direct à Edmonton. À 60 km à l'est du projet de Pine Point, le village de Fort Resolution peut également fournir des services au projet Pine Point. Le barrage Taltson de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (NTPC) alimente une sous-station hydroélectrique active située à l'emplacement de l'ancien concentrateur et du concentrateur proposé sur la propriété, qui est à son tour relayée et fournit de l'électricité à Hay River et Fort Resolution.

Au cours des 24 années de production au projet Pine Point (par Cominco), plus de 98 gîtes ont été découverts, dont 52 ont été exploités, produisant près de 64 millions de tonnes de minerai. Lorsqu'elle était en production, elle était considérée comme la plus rentable des mines de zinc-plomb au Canada. La Société a œuvré à convertir et à reclasser de manière sélective plus de 40 gîtes historiques non développés conformément au Règlement 43-101 et aussi à utiliser des outils d'exploration moderne innovateurs afin d'identifier des cibles potentielles pour l'expansion des ressources.

---

### **Transaction avec Appian**

Le 21 février 2023, la Société a conclu une entente d'investissement (l'« entente d'investissement ») avec Appian, en vertu de laquelle Métaux Osisko et Appian ont convenu de former la coentreprise PPML (la « coentreprise ») pour l'avancement du projet Pine Point (la « transaction avec Appian »). Les approbations requises des actionnaires et de la TSXV ont été reçues en mars 2023, et la transaction avec Appian a été clôturée le 6 avril 2023.

---

#### **Faits saillants de la transaction avec Appian :**

- Appian s'engage à investir jusqu'à 100,0 millions de dollars sur une période estimative de quatre ans, pour acquérir une participation indivise de 60 % dans PPML (le « pourcentage de participation cible »).
- L'investissement de 100,0 millions de dollars inclut un financement estimé à 75,3 millions de dollars (dont 19,8 millions de dollars fournis à PPML suivant la mise sur pied de la coentreprise, la « souscription initiale ») pour faire avancer le projet Pine Point jusqu'à une décision finale d'investissement (« DFI ») ou l'approbation de la construction, et environ 24,7 millions de dollars de paiements en espèces composés comme suit :
  - un paiement initial de 8,3 millions de dollars à la clôture de la transaction avec Appian pour acquérir une participation initiale de 9 % dans PPML; et
  - un paiement d'étape advenant une DFI positive pour porter la participation d'Appian dans PPML au pourcentage de participation cible, qui devrait s'élever à environ 16,4 millions de dollars. Le paiement d'étape final augmentera ou diminuera si le montant réel dépensé pour arriver à une DFI diffère du budget estimé de 75,3 millions de dollars.
- De plus, Appian a convenu d'investir 5,0 millions de dollars en actions ordinaires à la clôture, au prix de 0,248 1 \$ par action ordinaire (étant le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours calculé à la date de l'entente d'investissement).

Parallèlement à la signature de l'entente d'investissement, Métaux Osisko et Appian ont conclu une entente prévoyant l'émission d'un instrument convertible (le « prêt convertible ») afin de fournir à PPML un financement provisoire à court terme de jusqu'à 11,5 millions de dollars pour financer le programme de forage 2023 sur le projet Pine Point, conformément au programme et au budget initialement établis pour lesquels 6,7 millions de dollars ont été avancés. À la date de clôture de la transaction avec Appian le 6 avril 2023, le montant de 6,7 millions de dollars avancé par Appian et restant dû en vertu de l'instrument convertible a été converti en une participation dans PPML et la souscription initiale a été réduite du montant de 6,7 millions de dollars payable en vertu du prêt convertible. En date du 30 juin 2026, aucun montant n'est dû à Appian par Métaux Osisko.

Après la conclusion de la transaction avec Appian et jusqu'à ce que Appian ait acquis le pourcentage de participation cible, tout financement relatif au projet Pine Point sera effectué au moyen d'appels de fonds faits par PPML à Appian. Métaux Osisko ne sera pas tenue de faire des contributions en espèces à PPML tant qu'Appian n'aura pas atteint son pourcentage de participation cible, après quoi les appels de fonds seront réglés par Appian et Métaux Osisko au prorata, conformément aux programmes et aux budgets annuels approuvés, tels que déterminés par le conseil de PPML.

Dans le cadre de la clôture de la transaction avec Appian, la Société et Appian ont conclu une entente de coentreprise et une convention relative aux droits d'Appian à titre d'investisseur qui sont dans l'ensemble conformes aux modèles joints à l'entente d'investissement, dont on peut obtenir un exemplaire sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

Le 22 février 2024, la Société a annoncé la vente d'une participation additionnelle de 5 % dans PPML à Appian (la « disposition de participation additionnelle »). L'augmentation du pourcentage de participation cible d'Appian dans PPML, de 60 % à 65 %, devrait générer



des produits additionnels pour Métaux Osisko de 8,33 millions de dollars, dont (i) 6,67 millions de dollars en espèces ont été versés à Métaux Osisko en lien avec la clôture de cette transaction, et (ii) le montant résiduel, estimé à environ 1,67 million de dollars en fonction de certaines hypothèses et estimations de la direction quant aux budgets requis pour faire progresser le projet Pine Point jusqu'à une décision finale d'investissement (« DFI ») positive, sera versé en tant que paiement d'étape à Métaux Osisko advenant une DFI positive. Ce montant représente l'augmentation estimée du paiement d'étape découlant de la disposition de participation additionnelle par rapport à la structure ciblée dans le cadre de la coentreprise initiale, en se basant sur le budget estimé de 75,3 millions de dollars pour amener le projet Pine Point jusqu'à une DFI depuis la création de la coentreprise.

Après la prise d'effet de la disposition de participation additionnelle et en se basant sur le budget estimé de 75,3 millions de dollars pour amener le projet Pine Point jusqu'à une DFI (et les hypothèses qui s'y rattachent), le paiement d'étape advenant une DFI positive et portant la participation d'Appian dans PPML à 65 % devrait s'établir à environ 18,0 millions de dollars. Le paiement d'étape final augmentera ou diminuera si le montant réel dépensé pour arriver à une DFI diffère du budget estimé de 75,3 millions de dollars. Rien ne garantit que les coûts réels seront conformes au budget estimé ni qu'un quelconque paiement d'étape sera versé à Métaux Osisko, le cas échéant, ni qu'une DFI positive ou qu'une décision de construction à l'égard du projet Pine Point sera prise tel qu'envisagé ou de toute autre façon.

En lien avec la disposition de participation additionnelle, le 21 février 2024, la Société et Appian ont conclu : (i) une entente modifiant l'entente d'investissement datée du 21 février 2023 (l'« entente d'investissement modifiée »), et (ii) une entente de coentreprise modifiée et mise à jour datée du 6 avril 2023 (l'« entente de coentreprise modifiée et mise à jour ») afin, entre autres choses, d'apporter les modifications suivantes à la coentreprise :

- Une augmentation du pourcentage de participation cible d'Appian dans PPML de 60 % à 65 % – Appian s'engagera à financer tous les appels de fonds émis par le conseil de PPML jusqu'à ce qu'Appian ait acquis un pourcentage de participation de 65 %.
- Taille et composition du conseil – Avant les modifications, le conseil d'administration de PPML était constitué de quatre administrateurs (deux nommés par Appian et deux nommés par Métaux Osisko), Appian ayant le droit de nommer le président du conseil et ce président ayant une voix prépondérante. En vertu des modifications et sous réserve de certaines exceptions, par défaut le conseil d'administration de PPML sera constitué de cinq administrateurs (trois nommés par Appian et deux nommés par Métaux Osisko). Durant toute période au cours de laquelle Appian détiendra moins de 65 % des actions de PPML et aura mis fin à ses engagements d'acheteur, le conseil de PPML sera constitué de quatre administrateurs, Appian et Métaux Osisko ayant le droit de nommer deux administrateurs chacun, sous réserve de certaines exceptions.
- Voix prépondérante – En contrepartie de l'augmentation du nombre d'administrateurs nommés par Appian au conseil d'administration de PPML de deux à trois, le seuil pour que le président du conseil ait une voix prépondérante a été augmenté de 60 % à 65 % dans l'éventualité où Appian détiendrait plus de 50 % mais moins de 65 % des actions de PPML et ait mis fin à ses engagements d'acheteur.

---

### **Activités d'exploration – Pine Point**

En tout, 166 729 mètres de forage ont été réalisés sur le projet Pine Point depuis 2017.

Le 4 novembre 2024, la Société a présenté une mise à jour à propos du projet Pine Point et son étude de faisabilité à venir. L'étude de faisabilité est maintenant en cours et devrait être achevée en 2027. Depuis le début de l'année 2023, PPML s'affaire, avec ses principaux conseillers techniques et stratégiques, à optimiser l'évaluation économique préliminaire (l'« EEP ») de 2022 relative au projet Pine Point. L'objectif était de réaliser des études de définition pour comparer les concepts clés, autrement appelées études d'optimisation, généralement réalisées au stade de l'étude de préfaisabilité.

Au cours du troisième trimestre de 2024, le conseil d'administration de PPML a approuvé le concept final du projet de Pine Point qui sera développé dans l'étude de faisabilité. L'étude de faisabilité devrait s'appuyer sur l'ERM 2024 de Pine Point (telle que définie dans les présentes), qui fait état de 49,5 Mt de ressources minérales indiquées à une teneur de 5,52 % éq.Zn et de 8,3 Mt de ressources minérales présumées à une teneur de 5,64 % éq.Zn.

L'équipe de PPML s'appuie sur l'expérience des personnes qualifiées travaillant pour des firmes d'ingénierie reconnues, dont Synectiq, BBA, G Services Miniers, Newfields, Terrane Geoscience et WSP, pour développer l'étude de faisabilité et faire avancer l'obtention des permis.

---

### **Projets Popelogan A et B (le « projet Popelogan »)**

#### **Projet Popelogan A**

Le 9 janvier 2026, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente relative au projet A ») avec M. Gilles Gallant et Mme Huguette Gallant, à titre de donneurs d'option, prenant effet le 1<sup>er</sup> mai 2026 (la « date d'entrée en vigueur relative au projet A ») portant sur 100 % des droits, titres et intérêts du projet Popelogan A situé au Nouveau-Brunswick, au Canada (l'« option sur le projet A »). Osisko a convenu de verser la somme de 600 000 \$ en espèces et d'engager des dépenses minimales en travaux de 2 500 000 \$ sur une période de quatre ans à compter de la date d'entrée en vigueur relative au projet A.

Afin de maintenir l'option sur le projet A en règle et d'acquiescer une participation de 100 % dans le projet Popelogan, Osisko doit verser les paiements en trésorerie suivants aux donneurs d'option :

- 10 000 \$ à la signature de l'entente relative au projet A (versés);
- 10 000 \$ à la date d'entrée en vigueur relative au projet A (versés);
- 30 000 \$ au plus tard 6 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 30 000 \$ au plus tard 12 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 50 000 \$ au plus tard 18 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 50 000 \$ au plus tard 24 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 75 000 \$ au plus tard 30 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 75 000 \$ au plus tard 36 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 125 000 \$ au plus tard 42 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A; et
- 125 000 \$ au plus tard 48 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet A.

Osisko doit également engager des dépenses totales de 2 500 000 \$ pour des travaux d'exploration dans le cadre du projet Popelogan A, réparties comme suit :

- 300 000 \$ en dépenses d'exploration avant le premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 500 000 \$ en dépenses d'exploration avant le deuxième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet A;
- 800 000 \$ en dépenses d'exploration avant le troisième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet A; et
- 900 000 \$ en dépenses d'exploration avant le quatrième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet A.

Osisko pourrait accélérer le versement des paiements en espèces et l'engagement des dépenses d'exploration afin d'acquérir une participation à 100 % dans le projet Popelogan A dans une période plus courte. Une fois qu'Osisko aura obtenu une participation de 100 % dans le projet Popelogan A conformément aux dispositions de l'entente relative au projet A, Osisko accordera aux donneurs d'option une redevance globale de 2,0 % NSR. Osisko aura le droit, à tout moment, d'acheter la moitié de la redevance NSR (1 %) pour un prix d'achat de 1 000 000 \$ en fournissant un avis écrit aux donneurs d'option de cet achat.

À sa discrétion, Osisko peut fournir aux donneurs d'option un avis écrit de la résiliation de l'option sur le projet A à tout moment, pourvu que cet avis soit livré au moins 30 jours avant la date anniversaire de l'entente relative au projet A.

### **Projet Popelogan B**

Le 20 avril 2026, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente relative au projet B ») avec Prospect Or Corp., à titre de donneur d'option, prenant effet le 1<sup>er</sup> juin 2026 (la « date d'entrée en vigueur relative au projet B ») portant sur 100 % des droits, titres et intérêts du projet Popelogan B situé au Nouveau-Brunswick, au Canada (l'« option sur le projet B »). Osisko a convenu de verser la somme de 200 000 \$ en espèces et d'engager des dépenses minimales en travaux de 750 000 \$ sur une période de quatre ans à compter de la date d'entrée en vigueur relative au projet B.

Afin de maintenir l'option sur le projet B en règle et d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Popelogan B, Osisko doit verser les paiements en espèces suivants au donneur d'option :

- 10 000 \$ à la signature de l'entente relative au projet B (versés);
- 15 000 \$ au plus tard 12 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet B;
- 25 000 \$ au plus tard 24 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet B;
- 50 000 \$ au plus tard 36 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet B; et
- 100 000 \$ au plus tard 48 mois après la date d'entrée en vigueur relative au projet B.

Osisko doit également engager des dépenses totales de 750 000 \$ pour des travaux d'exploration dans le cadre du projet Popelogan B, réparties comme suit :

- 50 000 \$ en dépenses d'exploration avant le premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet B;
- 100 000 \$ en dépenses d'exploration avant le deuxième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet B;
- 200 000 \$ en dépenses d'exploration avant le troisième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet B; et
- 400 000 \$ en dépenses d'exploration avant le quatrième anniversaire de la date d'entrée en vigueur relative au projet B.

Osisko pourrait accélérer le versement des paiements en espèces et l'engagement des dépenses d'exploration afin d'acquérir une participation à 100 % dans le projet Popelogan B dans une période plus courte. Une fois qu'Osisko aura obtenu une participation de 100 % dans le projet Popelogan B conformément aux dispositions de l'entente relative au projet B, Osisko accordera au donneur d'option une redevance globale de 2,0 % NSR. Osisko aura le droit, à tout moment, d'acheter la moitié de la redevance NSR (1 %) pour un prix d'achat de 1 000 000 \$ en fournissant un avis écrit au donneur d'option de cet achat.

À sa discrétion, Osisko peut fournir au donneur d'option un avis écrit de la résiliation de l'option sur le projet B à tout moment, pourvu que cet avis soit livré au moins 30 jours avant la date anniversaire de l'entente relative au projet B.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, la Société a entrepris une étude de terrain sur les propriétés des projets Popelogan A et B.

### 3. DÉPENSES ENGAGÉES SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses engagées par Osisko sur ses actifs d'exploration et d'évaluation pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 sont les suivantes (en milliers de dollars canadiens) :

| Pour la période terminée le 30 juin 2026              | Projet de cuivre<br>Mines Gaspé | Popelogan    | Propriétés au<br>Nouveau-Brunswick | Total            |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------|------------------------------------|------------------|
| Coûts relatifs aux propriétés                         | 7 \$                            | 52 \$        | 91 \$                              | 150 \$           |
| Frais de camp                                         | 618                             | -            | 2                                  | 620              |
| Honoraires de gestion de projet                       | 1 043                           | -            | -                                  | 1 043            |
| Forage                                                | 7 782                           | -            | -                                  | 7 782            |
| Dénoyage des fosses                                   | 269                             | -            | -                                  | 269              |
| Permis                                                | 31                              | -            | -                                  | 31               |
| Géologie                                              | 234                             | 21           | 52                                 | 307              |
| Évaluation économique préliminaire                    | 720                             | -            | -                                  | 720              |
| Relations communautaires                              | 1 649                           | -            | -                                  | 1 649            |
| Coûts environnementaux                                | 1 489                           | -            | -                                  | 1 489            |
| Aide gouvernementale et taxes et impôts remboursables | (936)                           | -            | (14)                               | (950)            |
| <b>Total des ajouts</b>                               | <b>12 906 \$</b>                | <b>73 \$</b> | <b>131 \$</b>                      | <b>13 110 \$</b> |

### 4. PERSPECTIVES

Les perspectives opérationnelles ci-dessous et décrites dans les présentes reflètent les activités actuelles de la Société.

Le budget de la Société pour 2026 prévoit des dépenses moyennes d'environ 3,9 millions de dollars par mois. La Société conserve un grand pouvoir discrétionnaire sur ces sorties de trésorerie et les gèrera en fonction des fonds disponibles.

Le budget pour 2026 comprend des dépenses moyennes d'environ 2,9 millions de dollars par mois sur le projet de cuivre Mines Gaspé (incluant une moyenne de 1,7 million de dollars par mois pour le forage et 1,2 million de dollars par mois pour d'autres activités d'exploration, y compris les frais de camp et les dépenses reliées aux travaux géologiques et environnementaux). Un budget d'environ 100 000 \$ par mois est également inclus au Nouveau-Brunswick.

Un programme de forage de 60 000 mètres est prévu en 2026 pour le projet de cuivre Mines Gaspé dans le but de convertir les ressources présumées résiduelles à la catégorie indiquée et de repousser les limites du gîte au sud-ouest, en direction de l'ancienne fosse du mont Needle. Par ailleurs, le programme *Deep Porphyry Exploration* (« DPEX ») testera les profondeurs du gîte du mont Porphyre, en préparation d'une estimation des ressources minérales présumées pour ce gîte, qui sera intégrée à la prochaine mise à jour de l'ERM pour le projet de cuivre Mines Gaspé. Avec davantage de forage 2026, il existe également un fort potentiel de convertir en matériel minéralisé des roches actuellement considérées stériles au sein de la fosse en direction du mont Needle. Les programmes de forage planifiés en 2026 offrent de belles perspectives de croissance continue des ressources pour l'ensemble du projet de cuivre Mines Gaspé. Le programme de forage à Murdochville se poursuit comme prévu à l'échéancier. Il est prévu de réaliser une EEP d'ici le premier semestre de 2027, afin de déterminer les paramètres économiques préliminaires d'un concept d'aménagement, laquelle devrait être suivie d'une étude de faisabilité technique approfondie dont la réalisation est actuellement anticipée au début de 2028.

La réouverture potentielle de l'ancienne mine devra faire l'objet d'une évaluation des impacts environnementaux et sociaux. À cet effet, des études sont en cours afin d'arriver à une meilleure compréhension du territoire régional. Des biologistes procèdent à des inventaires fauniques et floristiques et ces études devraient se poursuivre au cours des deux prochaines années. L'objectif consiste à couvrir toutes les saisons et à étudier les secteurs qui pourraient être affectés par le projet de cuivre Mines Gaspé.

Depuis la fermeture et la remise en état du site de l'ancienne mine de cuivre Mines Gaspé, la fosse du mont Copper s'est remplie d'eau. Afin d'évaluer la viabilité du redémarrage des opérations minières dans la fosse sur le projet de cuivre Mines Gaspé, la fosse doit être dénoyée dès que possible afin de permettre une meilleure évaluation des ressources plus en profondeur au sein de la fosse ainsi que du forage géotechnique. Métaux Osisko est déterminée à ce faire de manière responsable, en tenant compte des facteurs environnementaux et des discussions avec les principales parties prenantes dans la région. À la suite des études environnementales et techniques en cours, la Société élaborera un plan en collaboration avec le comité d'activités d'affaires responsables et passera au travers de toutes les étapes nécessaires pour obtenir les permis auprès des autorités gouvernementales. Le commencement du dénoyage de la fosse devrait avoir lieu en 2027.

## 5. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un placement dans une société ouverte au 30 juin 2026. De temps à autre, la Société investit dans d'autres sociétés à des fins de placement ou pour des raisons stratégiques dans la région de Gaspé et ses environs.

## 6. TITRES NÉGOCIABLES

Le tableau suivant résume l'information sur les titres négociables de la Société au 30 juin 2026 (en milliers de dollars canadiens) :

| <i>Au</i>                                      | <b>30 juin 2026</b> |
|------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Solde au début de la période</b>            | <b>3 508 \$</b>     |
| Cessions                                       | (1 846)             |
| Gain réalisé                                   | 1 385               |
| Variation nette du gain latent/(perte latente) | (731)               |
| <b>Solde à la fin de la période</b>            | <b>2 316 \$</b>     |

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, les actions et les bons de souscription détenus dans diverses sociétés ouvertes ont été évalués à la juste valeur, ce qui a donné lieu à une variation nette de la juste valeur de 654 000 \$ (353 000 \$ en 2025).

### 6.1 Placements dans une coentreprise

Le tableau suivant résume l'information relative au placement de la Société dans PPML au 30 juin 2026 (en milliers de dollars canadiens) :

|                                                               | <b>Pine Point Mining Limited</b> |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Solde au 31 décembre 2025</b>                              | <b>77 687 \$</b>                 |
| Quote-part de la perte et de la perte globale pour la période | (127)                            |
| Trésorerie investie dans la coentreprise                      | 500                              |
| <b>Solde au 30 juin 2026</b>                                  | <b>78 060 \$</b>                 |

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, la Société a contribué 500 000 \$ à la coentreprise, au prorata de sa participation.

## 7. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant résume les états du résultat global de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2026 et 2025 (en milliers de dollars canadiens) :

|                                                                          | Trois mois terminés les |                | Six mois terminés les |              |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------|-----------------------|--------------|
|                                                                          | 30 juin 2026            | 30 juin 2025   | 30 juin 2026          | 30 juin 2025 |
| <b>Charges/(produits)</b>                                                |                         |                |                       |              |
| Charges de rémunération                                                  | 9 259 \$                | 2 331 \$       | 16 892 \$             | 5 735 \$     |
| Charges générales et administratives                                     | 1 004                   | 894            | 1 855                 | 1 566        |
| Gain découlant de la prime sur les actions accréditives                  | (907)                   | (4 009)        | (1 009)               | (5 271)      |
| (Gain)/perte sur titres négociables                                      | (998)                   | (234)          | (654)                 | 354          |
| (Gain)/perte de change                                                   | 3 108                   | (3 121)        | 4 680                 | (3 166)      |
| <b>Perte/(bénéfice) d'exploitation</b>                                   | <b>11 466</b>           | <b>(4 139)</b> | <b>21 764</b>         | <b>(782)</b> |
|                                                                          |                         |                |                       |              |
| (Augmentation)/diminution de la juste valeur de la débenture convertible | 69 962                  | (2 709)        | 132 607               | 5 827        |
| Autres produits financiers                                               | (721)                   | (810)          | (1 283)               | (1 406)      |
| Autres charges financières                                               | 2 235                   | 2 270          | 4 360                 | 4 343        |
| <b>Charges financières (produits financiers), montant net</b>            | <b>71 476</b>           | <b>(1 249)</b> | <b>135 684</b>        | <b>8 764</b> |
|                                                                          |                         |                |                       |              |



|                                                                      | Trois mois terminés les |                 | Six mois terminés les |                  |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|
|                                                                      | 30 juin 2026            | 30 juin 2025    | 30 juin 2026          | 30 juin 2025     |
| <b>Quote-part de la perte d'une coentreprise</b>                     | <b>63</b>               | <b>298</b>      | <b>127</b>            | <b>438</b>       |
|                                                                      |                         |                 |                       |                  |
| <b>Perte/(bénéfice) avant impôt</b>                                  | <b>83 005</b>           | <b>(5 090)</b>  | <b>157 575</b>        | <b>8 420</b>     |
|                                                                      |                         |                 |                       |                  |
| Charge/(recouvrement) d'impôts miniers différés                      | 1277                    | 4 470           | 1 489                 | 4 470            |
| Charge/(recouvrement) d'impôts sur le résultat exigibles             | (151)                   | (176)           | (244)                 | (176)            |
|                                                                      |                         |                 |                       |                  |
| <b>Perte nette/(résultat net) et perte globale/(résultat global)</b> | <b>84 131 \$</b>        | <b>(796) \$</b> | <b>158 820 \$</b>     | <b>12 714 \$</b> |

## 7.1 Période de trois mois terminée le 30 juin 2026 par rapport à la période de trois mois terminée le 30 juin 2025

La perte nette a augmenté de 84,9 millions de dollars, passant d'un résultat net de 0,8 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025 à une perte nette de 84,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026. Cette augmentation découle principalement d'une augmentation des charges financières nettes de 72,7 millions de dollars (principalement attribuable à une diminution de la juste valeur de la débenture convertible de 70,0 millions de dollars découlant de la hausse du cours de l'action de la Société et du taux de change USD/CAD), et d'une augmentation de la perte d'exploitation de 15,6 millions de dollars. L'augmentation de la perte d'exploitation est attribuable à une diminution du gain découlant de la prime sur les actions accréditives de 3,1 millions de dollars, une augmentation de la perte de change de 6,2 millions de dollars, une augmentation des charges de rémunération de 6,9 millions de dollars en lien avec la rémunération fondée sur des actions, et une augmentation des charges générales et administratives de 0,1 million de dollars. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 0,8 million de dollars du gain sur les titres négociables.

Les charges de rémunération ont augmenté de 6,9 millions de dollars pour s'établir à 9,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à des charges de 2,3 millions de dollars pour la même période en 2025. Cette augmentation est attribuable à une augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions de 6,6 millions de dollars en raison de la hausse du cours de l'action.

Les charges générales et administratives ont augmenté de 0,1 million de dollars pour s'établir à 1,0 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à 0,9 million de dollars pour la même période en 2025. Cette augmentation est due à une hausse des coûts règlementaires liés à la cotation à la TSX survenue en 2025.

Le montant net des charges financières a augmenté de 72,7 millions de dollars pour s'établir à 71,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à un montant net des produits financiers de 1,2 million de dollars pour la même période en 2025. Une diminution de la juste valeur de la débenture convertible de 70,0 millions de dollars a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026, en raison de la juste valeur du dérivé incorporé qui a été affectée par la hausse du cours de l'action de la Société et du taux de change USD/CAD. Il s'agit d'un élément hors caisse lié à la débenture convertible qui était détenue par Glencore, qui est classé dans le montant net des charges financières.

La quote-part de la perte d'une coentreprise comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 s'est établie à 63 000 \$. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société continuait d'exercer un contrôle conjoint sur le processus décisionnel de PPML durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 et a donc comptabilisé sa quote-part de la perte nette par l'application de la méthode de la mise en équivalence.

## 7.2 Période de six mois terminée le 30 juin 2026 par rapport à la période de six mois terminée le 30 juin 2025

La perte nette a augmenté de 146,1 millions de dollars, passant d'une perte nette de 12,7 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025 à une perte nette de 158,8 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026. Cette augmentation découle principalement d'une augmentation des charges financières nettes de 126,9 millions de dollars (principalement attribuable à une diminution de la juste valeur de la débenture convertible de 132,6 millions de dollars découlant de la hausse du cours de l'action de la Société et du taux de change USD/CAD), et d'une augmentation de la perte d'exploitation de 22,5 millions de dollars. L'augmentation de la perte d'exploitation est attribuable à une diminution du gain découlant de la prime sur les actions accréditives de 4,3 millions de dollars, une augmentation de la perte de change de 7,8 millions de dollars, une augmentation des charges de rémunération de 11,2 millions de dollars, et une augmentation des charges générales et administratives de 0,3 million de dollars. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une amélioration de 1,0 million de dollars du gain sur les titres négociables.

Les charges de rémunération ont augmenté de 11,2 millions de dollars pour s'établir à 16,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à des charges de 5,7 millions de dollars pour la même période en 2025. Cette augmentation est

attribuable à une augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions de 10,7 millions de dollars en raison de la hausse du cours de l'action.

Les charges générales et administratives ont augmenté de 0,3 million de dollars pour s'établir à 1,9 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à 1,6 million de dollars pour la même période en 2025. Cette augmentation est due à une hausse des coûts réglementaires liés à l'inscription à la TSX survenue en 2025.

Le montant net des charges financières a augmenté de 126,9 millions de dollars pour s'établir à 135,7 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à 8,8 millions de dollars pour la même période en 2025. Une diminution de la juste valeur de la débenture convertible de 132,6 millions de dollars a été comptabilisée pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, en raison de la juste valeur du dérivé incorporé qui a été affectée par la hausse du cours de l'action de la Société et du taux de change USD/CAD. Il s'agit d'un élément hors caisse lié à la débenture convertible qui était détenue par Glencore, qui est classé dans le montant net des charges financières.

La quote-part de la perte d'une coentreprise comptabilisée pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 s'est établie à 127 000 \$. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société continue d'exercer un contrôle conjoint sur le processus décisionnel de PPML durant la période de six mois terminée le 30 juin 2026 et a donc comptabilisé sa quote-part de la perte nette par l'application de la méthode de la mise en équivalence.

### 7.3 Flux de trésorerie

La Société doit réunir des fonds afin de financer ses futurs programmes d'exploration. Voir les rubriques « *Liquidité et capitaux propres* » et « *Risques et incertitudes* » ci-dessous.

#### Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 a totalisé 7,8 millions de dollars, comparativement à la trésorerie de 5,9 millions de dollars utilisée en 2025. L'augmentation des sorties de trésorerie reflète principalement la perte nette ajustée pour les éléments hors caisse de la période de 5,5 millions de dollars et la variation des éléments du fonds de roulement de 2,3 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026.

#### Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 a totalisé 8,1 millions de dollars, comparativement à la trésorerie de 10,3 millions de dollars utilisée à la période correspondante en 2025. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, ces sorties de trésorerie reflètent principalement les dépenses d'exploration et d'évaluation de 10,7 millions de dollars et le placement dans une coentreprise de 0,5 million de dollars, partiellement compensés par un produit de la cession de titres négociables de 1,8 million de dollars et des produits financiers de 1,3 million de dollars.

#### Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement a totalisé 38,8 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, comparativement à la trésorerie de 0,9 million de dollars utilisée à la période correspondante en 2025. Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2026, ces entrées de trésorerie ont été principalement attribuables à la trésorerie reçue suivant l'exercice de bons de souscription de 24,3 millions de dollars, la trésorerie nette reçue dans le cadre du placement privé d'environ 13,9 millions de dollars et la trésorerie reçue suivant l'exercice d'options d'achat d'actions de 0,8 million de dollars.

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'un solde de trésorerie de 102,7 millions de dollars comparativement à 84,6 millions de dollars au 30 juin 2025. La Société devra continuer de réunir des fonds par capitaux propres ou d'autres sources de financement au besoin et ce, à moins et jusqu'à ce qu'elle atteigne l'étape de la production et qu'elle génère des flux de trésorerie de ses activités. Voir les rubriques « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde à l'égard des informations prospectives* » ci-dessous.

## 8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et du nombre d'actions)

| Pour les périodes terminées les | 30 juin 2026 | 31 mars 2026 | 31 décembre 2025 | 30 septembre 2025 |
|---------------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------|
| <b>Résultats financiers :</b>   |              |              |                  |                   |
| Perte/(bénéfice) d'exploitation | 11 466 \$    | 10 299 \$    | 1 052 \$         | (3 877) \$        |
| Perte/(bénéfice)                | 84 131       | 74 690       | 36 267           | (2 418)           |
|                                 |              |              |                  |                   |

| Pour les périodes terminées les                   | 30 juin 2026 | 31 mars 2026 | 31 décembre 2025 | 30 septembre 2025 |
|---------------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------|
| <b>Perte/(bénéfice) par action :</b>              |              |              |                  |                   |
| De base et diluée                                 | 0,11         | 0,10         | 0,06             | 0,00              |
|                                                   |              |              |                  |                   |
| <b>Situation de trésorerie :</b>                  |              |              |                  |                   |
| Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS) | (129 659)    | (53 944)     | (9 111)          | 66                |
| Actifs d'exploration et d'évaluation              | 119 603      | 110 011      | 106 493          | 94 590            |
| Total des actifs                                  | 312 642      | 299 729      | 276 314          | 244 015           |
| Total des capitaux propres                        | 39 169       | 113 721      | 160 024          | 161 607           |
| Nombre d'actions émises et en circulation         | 762 559 657  | 738 349 405  | 683 496 947      | 609 935 630       |

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et du nombre d'actions)

| Pour les périodes terminées les                    | 30 juin 2025 | 31 mars 2025 | 31 décembre 2024 | 30 septembre 2024 |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------|
| <b>Résultats financiers :</b>                      |              |              |                  |                   |
| Perte/(bénéfice) d'exploitation                    | (4 139) \$   | 3 357 \$     | 2 944 \$         | (471) \$          |
| Perte/(bénéfice)                                   | (796)        | 13 510       | 14 882           | 1 305             |
|                                                    |              |              |                  |                   |
| <b>Perte/(bénéfice) par action :</b>               |              |              |                  |                   |
| De base et diluée                                  | -            | 0,02         | 0,02             | 0,01              |
|                                                    |              |              |                  |                   |
| <b>Situation de trésorerie :</b>                   |              |              |                  |                   |
| Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)* | 16 031       | 19 879       | 34 974           | (35 718)          |
| Actifs d'exploration et d'évaluation               | 75 368       | 65 248       | 61 932           | 59 999            |
| Total des actifs                                   | 242 575      | 243 370      | 244 757          | 141 505           |
| Total des capitaux propres                         | 159 031      | 157 755      | 170 907          | 98 255            |
| Nombre d'actions émises et en circulation          | 609 935 630  | 609 560 630  | 609 550 180      | 256 574 935       |

\* Les passifs courants comprennent la dette convertible qui a augmenté durant la période terminée le 30 juin 2026 en raison de la réévaluation de la juste valeur du remboursement de la dette convertible (élément hors caisse). Glencore a exercé son droit de convertir la dette convertible en juillet 2026. Veuillez vous reporter aux états financiers pour de plus amples détails.

## LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'un solde de trésorerie de 102,7 millions de dollars (79,8 millions de dollars au 31 décembre 2025) et un fonds de roulement négatif de 129,7 millions de dollars (un fonds de roulement négatif de 9,1 millions de dollars au 31 décembre 2025). Les passifs courants de la Société comprennent la juste valeur de la débenture convertible évaluée à 232,1 millions de dollars. Le 13 juillet 2026, Glencore a exercé son droit de convertir la débenture convertible en titres de la Société conformément à ses modalités.

La Société n'a pas d'historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'est en production commerciale sur aucune de ses propriétés minières et, par conséquent, ne génère pas de flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La Société prévoit qu'elle aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des périodes à venir.

La Société a, dans le passé, financé la majorité de ses activités en levant des capitaux au moyen d'émissions d'actions. Jusqu'à ce qu'Osisko puisse générer une position de trésorerie positive provenant de ses activités d'exploitation afin de financer ses programmes d'exploration, la Société continuera de dépendre des marchés boursiers pour lever des capitaux, en plus d'ajuster ses dépenses, de céder des actifs et d'obtenir d'autres sources de financement autres que des capitaux propres. Cependant, rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir un fonds de roulement suffisant à l'avenir en raison des fluctuations du marché, de l'économie et des prix des matières premières. Voir la rubrique « *Risques et incertitudes* » ci-dessous.

## 9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Société disposait des fonds accréditifs suivants devant être dépensés d'ici au 31 décembre 2027 (en milliers de dollars canadiens) :

| Date de clôture du financement | Province | Date limite pour les dépenses | Fonds accreditifs résiduels |
|--------------------------------|----------|-------------------------------|-----------------------------|
| 3 février 2026                 | Québec   | 31 décembre 2027              | 7 783 \$                    |
| <b>Total</b>                   |          |                               | <b>7 783 \$</b>             |

## 10. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

## 11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux principaux dirigeants pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2026 et 2025 :

|                                     | Trois mois terminés les |                 | Six mois terminés les |                 |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|                                     | 30 juin 2026            | 30 juin 2025    | 30 juin 2026          | 30 juin 2025    |
| Salaires des principaux dirigeants  | 650 \$                  | 525 \$          | 1 300 \$              | 1 050 \$        |
| Honoraires des administrateurs      | 51                      | 34              | 102                   | 80              |
| Rémunération fondée sur des actions | 6 363                   | 610             | 11 295                | 2 009           |
| <b>Total</b>                        | <b>7 064 \$</b>         | <b>1 169 \$</b> | <b>12 697 \$</b>      | <b>3 139 \$</b> |

## 12. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 6 août 2026, la Société avait les titres suivants en circulation : (i) 895 129 538 actions ordinaires; (ii) 26 320 668 options d'achat d'actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,38 \$ par option; (iii) 109 018 073 bons de souscription d'actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,36 \$ par action ordinaire; (iv) 15 585 000 unités d'actions avec restrictions (« UAR »); et (v) 3 077 761 unités d'actions différées (« UAD »). Sur une base pleinement diluée, la Société compte 1 049 131 040 actions ordinaires émises et en circulation, après avoir donné effet à la prise d'effet de l'exercice et à l'acquisition des options, des bons de souscription, des UAR et des UAD qui sont en circulation.

Le tableau suivant résume les options en circulation et exerçables au 30 juin 2026 :

| Fourchette des prix d'exercice par action (\$) | Options en circulation                                        |                                                   |                                    | Options pouvant être exercées                                 |                                                   |                                    |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------|
|                                                | Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années) | Nombre d'options d'achat d'actions en circulation | Prix d'exercice moyen pondéré (\$) | Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années) | Nombre d'options d'achat d'actions en circulation | Prix d'exercice moyen pondéré (\$) |
| 0,16 à 0,25                                    | 2,4                                                           | 3 462 334                                         | 0,20 \$                            | 2,3                                                           | 2 683 995                                         | 0,21 \$                            |
| 0,26 à 0,29                                    | 3,5                                                           | 14 933 334                                        | 0,26 \$                            | 3,5                                                           | 4 866 658                                         | 0,26 \$                            |
| 0,30 à 1,74                                    | 3,4                                                           | 7 995 000                                         | 0,70 \$                            | 1,3                                                           | 2 768 332                                         | 0,33 \$                            |
| <b>0,16 à 1,74</b>                             | <b>3,3</b>                                                    | <b>26 390 668</b>                                 | <b>0,38 \$</b>                     | <b>2,6</b>                                                    | <b>10 318 985</b>                                 | <b>0,26 \$</b>                     |

Le tableau suivant résume les bons de souscription en circulation et exerçables au 30 juin 2026 :

|                                       | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré |
|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| En circulation au 31 décembre 2025    | 178 441 027                    | 0,36 \$                       |
| Exercées                              | (65 049 877)                   | 0,37                          |
| <b>En circulation au 30 juin 2026</b> | <b>113 391 150</b>             | <b>0,36 \$</b>                |

## 13. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle émette des jugements, des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à titre d'actifs

et de passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination des estimations et les hypothèses associées sont fondées sur diverses hypothèses, y compris l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Se reporter à la note 2 dans les notes aux états financiers pour des informations sur les principaux jugements de la Société dans l'application des méthodes comptables ainsi que sur les principales estimations et hypothèses comptables.

---

## **14. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES**

Certaines prises de position ont été émises par l'IASB ou par le comité d'interprétation des IFRS (« *International Financial Reporting Interpretations Committee* ») qui sont obligatoires pour les exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Se reporter aux états financiers pour de plus amples détails. Il n'y a eu aucun changement dans les conventions comptables de la Société durant la période.

---

## **15. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter les meilleures pratiques. La Société s'est engagée à continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance d'entreprise en fonction de son stade de développement et de l'évolution des meilleures pratiques et des orientations réglementaires.

Le conseil compte cinq comités : le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations, le comité d'investissement et le comité d'activités d'affaires responsables. Chaque comité dispose d'une charte qui décrit son mandat et les procédures de convocation des réunions, et prévoit l'accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code de déontologie qui régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière d'opérations sur titres et de divulgation sont également en place. Pour plus de détails sur les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site Web d'Osisko ([www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)) et l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance présentée dans la circulaire d'information de la direction d'Osisko datée du 7 avril 2026, dont une copie est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

Les administrateurs de la Société possèdent de l'expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, du droit, des services bancaires, du financement, du risque, des fusions et acquisitions, des ressources humaines, des questions ESG, de la stratégie, des technologies de l'information et de l'industrie des valeurs mobilières. Le conseil d'administration et chacun des comités se réunissent au moins quatre fois par année.

---

## **16. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### ***Contrôles et procédures de divulgation de l'information***

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information devant être divulguée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par cette dernière en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et publiée dans les délais prévus par la législation sur les valeurs mobilières et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour veiller à ce que l'information devant être divulguée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est accumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière, de manière appropriée pour permettre la prise de décisions en temps opportun concernant l'information devant être divulguée.

---

### ***Contrôles internes à l'égard de l'information financière***

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière comprennent des politiques et des procédures portant sur la tenue de registres qui, de manière raisonnablement détaillée, reflètent fidèlement et avec exactitude les transactions et les cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux IFRS et que les recettes et les dépenses sont effectuées uniquement en respect des autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; et fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou la détection en temps



opportun de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée d'actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

Au 30 juin 2026, aucun changement n'avait été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière durant la période ayant eu une incidence importante ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes en matière de présentation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux politiques et procédures se détériore. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est le « 2013 Internal Control – Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway.

## 17. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société utilise à la fois des mesures conformes et non conformes aux IFRS pour suivre et évaluer la performance de la Société. Le présent rapport de gestion contient certaines mesures non conformes aux IFRS, lesquelles sont présentées conformément aux IFRS. La Société croit que ces mesures non conformes aux IFRS permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

### Fonds de roulement

La Société détermine le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

| Pour les périodes terminées les | 30 juin 2026        | 31 mars 2026       | 31 décembre 2025  | 30 septembre 2025 |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Actifs courants                 | 112 171 \$          | 108 715 \$         | 89 298 \$         | 68 208 \$         |
| Moins les passifs courants*     | 241 830             | 162 659            | 98 409            | 68 142            |
| <b>Fonds de roulement</b>       | <b>(129 659) \$</b> | <b>(53 944) \$</b> | <b>(9 111) \$</b> | <b>66 \$</b>      |

| Pour les périodes terminées les | 30 juin 2025     | 31 mars 2025     | 31 décembre 2024 | 30 septembre 2024  |
|---------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Actifs courants                 | 88 591 \$        | 100 161 \$       | 104 714 \$       | 3 312 \$           |
| Moins les passifs courants*     | 72 560           | 80 282           | 69 740           | 39 030             |
| <b>Fonds de roulement</b>       | <b>16 031 \$</b> | <b>19 879 \$</b> | <b>34 974 \$</b> | <b>(35 718) \$</b> |

\* Les passifs courants comprennent la dette convertible qui a augmenté durant la période terminée le 30 juin 2026 en raison de la réévaluation de la juste valeur du remboursement de la dette convertible (élément hors caisse). Glencore a exercé son droit de convertir la dette convertible en juillet 2026. Veuillez vous reporter aux états financiers pour de plus amples détails.

## 18. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Osisko est à l'étape de l'exploration et est assujettie à des risques et à des défis similaires à ceux d'autres sociétés qui se trouvent à une étape comparable. Outre les risques liés à la nécessité d'obtenir du financement évoqués précédemment, ainsi que les risques décrits ailleurs dans le présent rapport de gestion, la Société est assujettie à plusieurs risques et incertitudes qui ne sont pas abordés dans le présent rapport de gestion. Pour bien comprendre ces risques, les lecteurs sont invités à consulter la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, qui est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

## 19. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant les performances financières ou d'exploitation futures de la Société; les projets miniers de la Société; les futurs prix des métaux; l'estimation des ressources minérales; la réalisation des estimations de ressources minérales; le moment et la quantité estimée de la production future (le cas échéant); le moment et le montant du financement requis pour mettre en œuvre les plans d'exploration, de développement et d'affaires de la Société, y compris le budget de 2026 de la Société; les hypothèses sous-jacentes au budget de 2026 de la Société et les dépenses prévues; les dépenses estimatives d'investissement, d'exploitation et d'exploration; la capacité d'identifier des ressources et des réserves additionnelles (le cas échéant) et d'exploiter ces ressources et réserves de manière rentable; les coûts et le calendrier des futurs travaux d'exploration; l'utilisation

du produit des financements; les résultats et les hypothèses sous-jacentes aux estimations des ressources minérales du projet de cuivre Mines Gaspé; la capacité de la Société d'accroître ses ressources minérales au-delà des estimations de ressources minérales actuelles; la conversion des catégories; les délais et la capacité (le cas échéant) de Métaux Osisko à réaliser une mise à jour de l'estimation des ressources minérales, une EEP et une étude de faisabilité sur le projet de cuivre Mines Gaspé; la capacité de la Société à obtenir les permis ou les approbations qui restent à obtenir et qui sont nécessaires à ses activités; la capacité d'effectuer d'autres travaux pour définir, accroître ou améliorer les ressources minérales des propriétés de la Société; les délais et la capacité de la Société à faire progresser le projet de cuivre Mines Gaspé vers une décision de production (le cas échéant); la stratégie globale de Métaux Osisko pour faire avancer le projet Pine Point et le projet de cuivre Mines Gaspé; toute exigence en matière de capital supplémentaire et la capacité d'obtenir du financement supplémentaire à des conditions acceptables pour la Société; la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière; l'importance (le cas échéant) du fait que le projet de cuivre Mines Gaspé et le projet Pine Point sont d'anciens producteurs et les résultats de cette production antérieure; la capacité de la Société à atteindre ses objectifs d'exploration et de développement pour les propriétés de la Société, y compris les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, à réaliser son programme de forage, la portée de ce programme de forage et les résultats de ce dernier; l'attente qu'Appian continue de financer le projet Pine Point pour acquérir une participation de jusqu'à 65 % dans PPML; et la durabilité et les impacts environnementaux des activités sur les propriétés de la Société. Ces énoncés peuvent comporter des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : la volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables; des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements; la capacité des activités d'exploration, y compris le forage, de prédire la métallurgie avec exactitude; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; l'exactitude des estimations de ressources minérales; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les coûts de production; le caractère favorable des conditions d'exploitation; la disponibilité d'équipement; les relations positives avec les groupes locaux; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements sur les marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement du projet Pine Point et/ou du projet Mines Gaspé; et les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement miniers. Pour plus de détails sur les risques auxquels la Société est confrontée, veuillez vous référer à la notice annuelle (telle que définie ci-dessous).

Même si Métaux Osisko a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux décrits dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Les informations prospectives contenues dans les présentes sont divulguées à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

---

## 20. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

### *Renseignements scientifiques et techniques*

L'intégralité des renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion relatifs au projet de cuivre Mines Gaspé sont étayés et qualifiés par le texte intégral du rapport technique Mines Gaspé. Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le rapport technique Mines Gaspé (y compris l'ERM mise à jour) ont été préparés pour la Société par Pierre-Luc Richard, géo., de Ressources PLR inc., avec des contributions de François Le Moal, ing., de G Services Miniers (seuils de coupure et optimisation des tracés de fosses), et Christian Laroche, ing., de Synectic (paramètres métallurgiques). Chaque auteur est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et est indépendant de la Société aux fins de l'article 1.5 du Règlement 43-101. Une copie électronique du rapport technique Mines Gaspé est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko. Se reporter au texte intégral du rapport technique Mines Gaspé pour les hypothèses, réserves et limitations formulées relativement à l'ERM mise à jour du projet de cuivre Mines Gaspé.

L'intégralité des renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion concernant le projet Pine Point sont étayés et qualifiés par le texte intégral du rapport technique Pine Point intitulé « *NI 43-101 Technical Report, Pine Point Zinc Lead Project, Mineral Resource Estimate Update, Hay River, Northwest Territories, Canada* », daté du 9 août 2024 (date d'effet : le 31 mai 2024) (le « rapport technique Pine Point »). Le rapport technique Pine Point a été préparé pour la Société par Pierre-Luc Richard, géo., Colin Hardie, ing., Carl Michaud, ing., et Alexandre Dorval, ing. Chaque auteur est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et est indépendant de la Société aux fins de l'article 1.5 du Règlement 43-101. Une copie électronique du rapport technique Pine Point est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur de Métaux Osisko. Se reporter au texte intégral du rapport technique Pine Point pour les hypothèses, réserves et limitations formulées relativement à l'estimation des ressources minérales du projet Pine Point décrite dans le rapport technique Pine Point (l'« ERM 2024 de Pine Point »). Pour plus de certitude, bien que le présent rapport de gestion contienne certains renseignements concernant le projet Pine Point, la Société ne considère pas le projet Pine Point comme étant un projet important au sens du Règlement 43-101.

Le présent rapport de gestion utilise les termes ressources minérales mesurées, indiquées et présumées comme des mesures relatives du degré de confiance envers les estimations de ressources, ainsi que le terme réserves minérales probables (et non réserves minérales prouvées) comme une mesure relative du degré de confiance envers les estimations de réserves minérales. Le lecteur est avisé que des ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Des enjeux géologiques, environnementaux, sociopolitiques ou juridiques ou des enjeux liés aux permis, aux titres de propriété ou à la commercialisation ou d'autres enjeux pertinents peuvent avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales de catégorie indiquée ou mesurée. Les estimations de ressources minérales sont classées conformément aux « *Normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales* » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu des règles canadiennes, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité ou les études économiques à l'exception d'une évaluation économique préliminaire au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101. Le lecteur est avisé qu'il ne doit pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement.

Les informations scientifiques et techniques du présent rapport de gestion ont été examinées et approuvées par M. Jeff Hussey, géo., chef des opérations de Métaux Osisko et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

---

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels concernant la Société se trouvent dans la notice annuelle de la Société datée du 4 mars 2026 pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 (la « notice annuelle »), qui est disponible sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) sous le profil d'émetteur d'Osisko.